

à la fois des questions de fait et des questions de droit, ne pourra enterjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada.

Je vais maintenant répondre à certaines observations faites par le ministre de la Justice à propos de la Cour de l'Échiquier. Nous attendons du ministre de la Justice qu'il défende la Cour de l'Échiquier, tout comme il défendrait la Gendarmerie royale si jamais on s'en prenait à elle. Sans doute quelqu'un de son ministère a étudié la question que je vais soulever. Qu'on sache bien, toutefois, qu'en parlant de la Cour de l'Échiquier, je n'essaie nullement de ravalier son personnel.

Une voix: Jamais.

M. Woolliams: J'entends un député chuchoter. S'il a quelque chose à dire, qu'il se montre et le dise. (*Applaudissements*)

Trop de gens sont plus éloquents du siège que de la bouche.

M. Howard (Skeena): Y a-t-il une différence?

M. Woolliams: Si la Cour de l'Échiquier n'est qu'équité, que le ministre de la Justice explique pourquoi la plainte des Indiens de la réserve des Pieds-Noirs, qui a trait aux droits pétroliers, y traîne depuis des années? Voici pourquoi les Indiens ne peuvent obtenir du ministère des Affaires indiennes l'argent nécessaire pour payer les frais d'un procès onéreux pour faire valoir leurs droits. Que le ministre explique donc cela.

Bien des avocats refuseraient de soulever les points que je signale; ils ont peur. Je comparaitrai de nouveau, sans doute, devant cette cour et quelqu'un fera allusion à mes propos. Cela ne m'effraie nullement. Je ne suis pas de ceux qui prétendent que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Toutes les institutions ne sont pas sacro-saintes à mes yeux. Il faut parfois dire les choses carrément. C'est la démocratie qui nous l'enseigne. Si nous voulons avoir une société juste, il nous faudra des réformes. Le *statu quo* ne doit pas se perpétuer, s'il ne répond pas à nos aspirations, et ici je ne suis pas de l'avis de notre ministre conservateur de la Justice.

Le ministre ne saurait dire en toute sincérité que les Canadiens moyens peuvent plaider à la Cour de l'Échiquier. Ce n'est peut-être pas tellement difficile pour les habitants du centre du pays, mais dans le cas des habitants de Vancouver, de l'Alberta ou même de la Saskatchewan...

Une voix: Ou de Terre-Neuve.

M. Woolliams: Oui, ou à Terre-Neuve, il est extrêmement difficile de lutter contre les pro-

[M. Woolliams.]

cédures d'expropriation. Nos concitoyens doivent venir jusqu'ici et s'en prendre au ministère de la Justice lui-même.

Je me souviens d'un cas où les fonctionnaires du ministère refusèrent de répondre à certaines questions lors de l'instruction de la cause. Je ne sais plus à combien de questions l'un d'eux refusa de répondre. Finalement, nous dûmes obtenir un ordre du juge obligeant les fonctionnaires du ministère à nous répondre. Ce fut coûteux.

Qui va payer le voyage de l'avocat qui franchira en avion les quelque 2,600 milles qui séparent Calgary d'Ottawa? Qui d'autre que le pauvre client. Le fait est que si la juridiction sur ces questions était donnée aux tribunaux de première instance des cours supérieures ou des cours suprêmes des provinces, le citoyen ordinaire pourrait envisager de plaider. A présent, il ne peut se le permettre.

Notre ministre conservateur de la Justice n'a peut-être pas été du genre à s'occuper de l'homme moyen. Il a pu s'occuper de sociétés, qui, elles, peuvent se payer le luxe de procès. L'homme moyen ne le peut pas. Il nous faut des réformes dans ce domaine pour que notre société devienne une société juste.

L'hon. M. Turner: Continuez.

L'hon. M. Hees: C'est parfaitement exact.

L'hon. M. Turner: Continuez.

M. Woolliams: Ce n'est pas tout. Chacun sait que les avocats désignés pour défendre le pauvre en vertu de l'assistance judiciaire ne sont pas du même calibre que ceux dont les sociétés retiennent les services.

L'hon. M. Hees: Bravo.

M. Woolliams: Nous devons réformer notre Cour de l'Échiquier. Je peux aisément dire qu'elle est la plus magnifique cour du monde et, lorsque je plaide devant cette cour, je m'attends que quelqu'un va s'écrier: «Ce bon vieux Eldon, n'est-il pas merveilleux». Il nous faut des réformes, pour parvenir à une société juste et pour que nous n'ayons pas une loi pour le riche et une autre pour le pauvre.

Je vous le dis franchement, les règles qui régissent la Cour me scandalisent et je rappelle au ministre de la Justice qu'elles sont identiques à celles de certains tribunaux britanniques. On a abrogé il y a plusieurs années des règles semblables qui s'appliquaient à certains tribunaux provinciaux de première instance. Le règlement indique comment se présenter à la Cour et quelles démarches entreprendre pour y arriver. Il faut annuler ce règlement et autoriser la Cour suprême